



Strasbourg, le 8 avril 2015

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale  
chargé de l'Enseignement Technique  
- Sciences et Techniques Industrielles

à

Mesdames, Messieurs les Chefs de travaux  
Mesdames, Messieurs les enseignants de la filière  
électrotechnique

s/c de Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

## Rectorat

Collège des Inspecteurs  
de l'Enseignement Professionnel  
de l'Académie de Strasbourg

Affaire suivie par

Fabrice Methée

Téléphone

03 88 23 38 95

Fax

03 88 23 39 35

Mél.

fabrice.methee

@ac-strasbourg.fr

Référence :

CIEPAS/FM/2015/n° 195

Adresse des bureaux

27 boulevard Poincaré

67000 Strasbourg

Adresse postale

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg cedex 9

## Objet : note de cadrage en BAC PRO ELEEC – E34

Afin d'harmoniser les pratiques pédagogiques, je demande aux enseignants de la filière électrotechnique de prendre en compte les points suivants en faisant référence au [bulletin officiel n°2 du 10 janvier 2013](#).

Je tiens à rappeler conformément à l'annexe IV du référentiel (Annexe modifiée par les arrêtés du 8 avril 2010, du 13 avril 2010, du 28 février 2011 et du 30 mars 2012) les points suivants :

### Finalités et objectifs de la sous - épreuve :

Cette sous - épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat à :

- proposer une solution de modification(s) (*celle-ci doit être simple et correspondre au niveau IV de formation*) d'une application terminale à la suite du changement partiel du cahier des charges ;
- réaliser la (les) modification(s) de l'application terminale ;
- exécuter les réglages et paramétrage de l'application terminale ;
- mettre à jour les documents en prenant en compte la (les) modification(s) effectuée(s) ;
- communiquer les informations nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage par l'utilisateur.

Cette épreuve a pour but de valider tout ou partie des compétences du référentiel de certification : C2-7 C2-9 C2-12 C3-5 C4-1 C4-3 et des savoirs technologiques qui leur sont associés.

Les savoirs technologiques se rapportant au champ d'application "habitat/tertiaire" ou "industriel" **choisi par le candidat lors de son inscription à l'examen sont plus particulièrement mobilisés lors de cette sous - épreuve.**

### Contenu de la sous - épreuve :

La situation proposée est aussi proche que possible d'une situation réelle. **Le candidat intervient sur l'ouvrage mais majoritairement sur l'application terminale se rapportant au champ d'application "habitat/tertiaire" ou "industriel" qu'il a choisi.**

Le candidat doit en vue du réglage, du paramétrage et de la modification sur l'application terminale retenue :

- proposer une modification destinée à améliorer un ouvrage ;
- réaliser la modification sur l'application terminale ;
- choisir les mesureurs, équipements et outillages adaptés aux mesures préalables à la mise sous tension ;
- mettre sous tension en toute sécurité l'ouvrage ;
- mesurer les grandeurs électriques pertinentes et effectuer les réglages nécessaires au bon ;
- fonctionnement de l'ouvrage ;
- vérifier le fonctionnement de l'ouvrage ou l'application terminale par rapport aux nouvelles ;
- contraintes du cahier des charges.

### **Évaluation :**

En tenant compte des critères d'évaluation et des compétences indiquées par le référentiel de certification, l'évaluation porte sur :

- la description du fonctionnement de l'ouvrage ou de l'application terminale ;
- l'organisation et l'aménagement du poste de travail ;
- la logique du mode opératoire ;
- la précision et la clarté des documents établis ;
- le respect des consignes et des procédures ;
- la conformité avec le travail demandé ;
- la prise en compte des contraintes techniques ;
- l'utilisation pertinente et rigoureuse des différents outillages et appareillages de mesure et de contrôle ;
- la prise en compte des règles de sécurité et de protection de l'environnement ;
- la rédaction d'un compte rendu détaillé faisant état des réglages, paramétrages et des modifications effectués sur l'ouvrage.

### **Rappel de la note du 3 décembre 2014 transmis aux établissements de l'académie** **Commentaires concernant la sous - épreuve E34**

Pour des raisons d'ordre matériel propres à certains établissements, le support d'évaluation correspondant à un des champs d'application est imposé à l'élève. **C'est le candidat qui choisit le champ d'application au moment de son inscription à l'examen (habitat/tertiaire ou industriel).**

Le contenu de certaines situations d'évaluation est insuffisamment complexe et les objectifs ne sont pas clairement posés. Lorsque le candidat exécute une tâche (mesures, ...) il doit en connaître le sens.

Ou au contraire, la situation proposée est exhaustive et parfois trop complexe pour un candidat de baccalauréat professionnel.

La mise en situation ou scénario doit être clairement explicité permettant au candidat de proposer une amélioration pertinente correspondant à son niveau de formation.

La part d'autonomie du candidat doit être respectée et les ressources ne doivent pas être trop nombreuses.

Les mesures effectuées doivent être pertinentes et en relation avec la modification ou amélioration à apporter ou réalisée.

De plus, les compétences certifiées le sont à un niveau d'exigence terminal dans le cadre d'une approche globale (pas d'évaluation de compétences isolées).

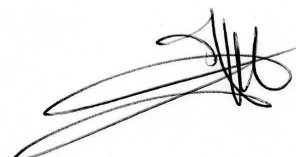
Par conséquent, je vous saurai gré :

- d'utiliser comme pour les CCF E32-E33 la nouvelle grille d'évaluation jointe en annexe ;
- de proposer une modification simple (ce n'est pas une épreuve de programmation) ;
- de veiller à la relation entre les compétences et les savoirs associés en vous référant au tableau ci-dessous ;
- **de me communiquer vos supports E34 avant les vacances ou au plus tard le 11 mai 2015.**

J'attire votre attention sur le fait que vous pourriez être amené à réaliser des modifications sur vos sujets en fonction de mes remarques.

Pour rappel :

		Electrotechnique - Experimentation scientifique et technique - Dimensionnement	Distribution de l'énergie	Utilisation de l'énergie	Commande de l'énergie	Communication et Traitement de l'information	Mise en service Maintenance	Qualité, sécurité et réglementation	Techniques de communication et de gestion
		S0	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
EXECUTER	C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage.								
	C2-9 Vérifier les grandeurs caractéristiques de l'ouvrage.								
	C2-12 Modifier le dossier technique (recollement) conformément au travail exécuté.								
JUSTIFIER	C3.5 Indiquer la modification ou l'amélioration à prévoir pour supprimer un dysfonctionnement.								
COMMUNIQUER	C4-1 Présenter au client les possibilités d'évolution de son installation.								
	C4-3 Expliquer et/ou traduire les notices et guides d'utilisation.								



Fabrice Methee